

Compensation

La facture s'élève

à 1,13 milliard de DH en janvier



La charge de compensation pour le mois de janvier 2015 a atteint 1,137 milliard de DH. C'est la facture pour deux produits : le gaz butane (861 millions de DH) et le sucre (276 millions de DH), étant donné que les produits pétroliers ne sont plus subventionnés. En janvier 2014, la charge de Compensation s'était établie à 1,861 milliard de DH, à périmètre égal et à 3,539 milliards en comptant les produits pétroliers.